



Taux de réussite
2021 : 100 %

VAE DEAES ACCOMPAGNANT EDUCATIF SOCIAL

RNCP N°36004- NIVEAU 3

REF : VAEDEAES - **Présentiel**



Durée : 24 H d'accompagnement en discontinu

La V.A.E. permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme en faisant reconnaître les connaissances et les compétences acquises au cours d'une carrière professionnelle. Les candidats inscrits dans une démarche de V.A.E. peuvent bénéficier d'un accompagnement pour l'élaboration de leur livret 2 (document présentant par écrit les acquis de leur expérience) et pour une préparation à l'entretien de certification devant un jury.

MISSIONS

- ➔ Accompagner au quotidien des enfants ou des adultes, âgés ou handicapés, afin de compenser leur perte d'autonomie, tant dans les actes essentiels du quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs.
- ➔ Prendre en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité et doit permettre à la personne qu'il soutient d'être actrice de son projet de vie
- ➔ Contribuer à l'épanouissement de la personne à son domicile, en structure et dans le cadre scolaire et social

LIEU D'EXERCICE

- Les associations d'aide à domicile
- Les centres communaux d'action sociale (CCAS)
- Le secteur associatif
- Les communes
- Les entreprises privées
- L'Éducation nationale (pour la spécialité "éducation inclusive")
- Les structures d'accueil de la petite enfance...



OBJECTIF(S) PROFESSIONNEL(S) VISE(S)

Repérer les activités à valoriser dans le cadre de son parcours, en rapport avec le référentiel d'activités et de compétences du métier d'auxiliaire de puériculture. S'approprier une démarche et des outils méthodologiques d'analyse de l'activité. Identifier et exploiter les situations significatives de son expérience. Mettre en relief les éléments constitutifs des compétences acquises. Valoriser sa pratique à l'écrit comme à l'oral.



PUBLIC & PRE-REQUIS

Toute personne justifiant d'au moins un an d'expérience en rapport direct avec la certification visée, ceci quel que soit l'âge, la nationalité, le statut et le niveau de formation (loi relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels du 08/08/2016).

Avis de recevabilité obtenu auprès de l'ASP après instruction du livret 1.



COMPETENCES VISEES

Bloc 1 – Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne

Identifier le besoin de compensation éventuel lors de situations rencontrées dans le champ d'intervention du professionnel - Situer la personne dans le développement et/ou dans le maintien de son autonomie - Repérer les potentialités de la personne - Favoriser et/ou préserver l'autonomie de la personne par le maintien et/ou le développement de ses potentialités - Accompagner la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne - Prendre soin et veiller au bien-être de la personne dans un contexte d'accompagnement de proximité - Concourir au bien-être de la personne par des gestes ou une communication adaptée ou par recours à des tiers - Mettre en œuvre des méthodes et outils d'accompagnement adaptés pour permettre à la personne de réaliser ses activités - Identifier, sélectionner et utiliser les aides techniques, les outils spécifiques et les modalités d'apprentissage adaptés pour développer ou maintenir l'autonomie de la personne accompagnée - Mobiliser les activités quotidiennes pour favoriser la relation dans l'accompagnement - Aider la personne à exprimer ses attentes et ses choix à l'occasion de temps et/ou activités propices à l'expression - Appliquer les principes et les éléments d'hygiène de base pour la réalisation des interventions de soutien - Reconnaître les signes non verbalisés de la douleur - Identifier les risques de la vie quotidienne et donner l'alerte en temps opportun - Préparer et accompagner les changements dans la vie de la personne pour anticiper leurs conséquences - Prendre appui sur les décisions prises en équipe pluridisciplinaire pour l'accompagnement de la fin de vie

Bloc 2 – Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité

Organiser la logistique d'un lieu et réaliser son intervention en utilisant les moyens permettant l'accompagnement au quotidien dans les conditions optimales de sécurité - Organiser son intervention et prioriser les actions à conduire dans un contexte d'intervention donné - Appliquer les principes d'hygiène et de sécurité en fonction du contexte d'intervention - Repérer les situations à risque et participer à des actions de prévention des accidents du quotidien quel que soit le lieu d'intervention - Favoriser l'appropriation du cadre de vie ou du cadre d'accueil de la personne par un aménagement adapté - Adapter sa prestation à la présence de la personne accompagnée, de son entourage ou des autres professionnels - Appliquer les règles de tri sélectif et d'éco-responsabilité - Accompagner la personne dans ses activités ordinaires et la gestion de son quotidien

Bloc 3 – Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne

Adopter une posture bienveillante à l'égard de la personne accompagnée et de son entourage - Gérer ses émotions face à la personne accompagnée, son entourage et les autres professionnels - Accompagner la personne dans sa participation aux activités collectives - Soutenir la personne dans son affirmation et son épanouissement - Sélectionner des activités en prenant en compte les attentes et l'expression des besoins de la personne dans le cadre du projet personnalisé, en lien avec le projet de service - Utiliser les activités de groupe pour susciter la participation et/ou prévenir l'isolement et/ou développer l'expression de soi en fonction des lieux d'intervention - Repérer et prévenir le risque d'isolement de la personne et favoriser l'inclusion dans son environnement - Identifier, gérer les situations de conflit et en référer à son équipe en cas de risque - Accompagner la personne dans le respect de sa relation avec sa famille, son entourage, les représentants légaux et les autres professionnels - Adapter sa communication avec la famille et l'entourage dans la limite de ses attributions - Coopérer avec la famille et l'entourage pour l'intégration sociale et citoyenne de la personne et se situer en tant qu'interface - Faciliter la vie sociale et citoyenne de la personne - Identifier l'apport et les effets des activités au regard des objectifs et des critères d'évaluation

Bloc 4 – Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention

Identifier son cadre d'intervention pour se situer en tant que professionnel de l'accompagnement social : cadre légal, dispositifs, acteurs et réseaux - Prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques de son intervention - Mobiliser les connaissances théoriques et pratiques pour se positionner dans le projet de la personne - Organiser et assurer le suivi de son intervention en fonction des objectifs définis dans le projet personnalisé - Se questionner sur sa posture professionnelle - Identifier, proposer et mettre en œuvre des actions de prévention - Participer à l'accueil et/ou à l'accompagnement des stagiaires et des nouveaux professionnels - Co-construire avec la personne et les acteurs le projet personnalisé

Bloc 5 – Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne

Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication (y compris numériques), les informations et/ou données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des activités d'accompagnement de la personne - Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations nécessaires à l'accompagnement de la personne - Transcrire les données recueillies, transmettre, par la ou les modalités de communication les plus appropriées, les informations, observations relatives à la personne, à son environnement et à la réalisation d'une activité d'accompagnement - Analyser les situations, relayer des informations pertinentes et proposer des actions en lien avec le projet personnalisé - Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et de gestion des risques - Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel et des lieux et situations d'intervention - Organiser sa

propre activité au sein de l'équipe pluri-professionnelle en s'inscrivant dans la planification de l'ensemble des activités et des changements prévisibles - Organiser et prioriser son activité pour répondre aux besoins d'une personne ou d'un groupe de personnes dans un contexte susceptible de changer - Contribuer à l'élaboration, à l'évaluation et à l'adaptation des projets personnalisés d'accompagnement - Repérer, signaler et déclarer les événements indésirables et transmettre les informations appropriées - Apporter une contribution à l'évaluation des pratiques en équipe pluri-professionnelle et à la démarche qualité et à la gestion des risques - Evaluer sa pratique, repérer les axes d'amélioration et ses possibles besoins en formation - Proposer des actions d'amélioration contribuant à la qualité, à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences.

CONTENU DE LA FORMATION

Analyse du référentiel d'activités et de compétences (collectif ou individuel suivant l'option choisie)
Apports méthodologiques constitutifs du livret 2 (collectif)
Suivi individuel (entretiens)
Analyse des écrits (individuel)
Préparation à l'entretien oral (jury blanc- individuel)

METHODES PEDAGOGIQUES

Accompagnement en présentiel, collectif et individualisé pour aider à l'analyse et à la formalisation des acquis de l'expérience. Méthodes interrogative, méthode active.

EVALUATION DE L'ACTION

Evaluation de la prestation de formation journalière (tour de table)
Evaluation de la formation en fin de parcours
Soutenance orale (examen blanc) devant jury

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



La formation est adaptée aux personnes en situation de handicap.

Pédagogie adaptée en fonction du handicap

Mme GENDEK Muriel
référente handicap

Notre centre de formation est accessible aux personnes à mobilité réduite.
Place de parking, accès avec rampe, toilettes adaptées...

MODALITES DE SUIVI

- Feuille d'émargement à signer par ½ journée
- Attestation de fin de formation
- Diplôme délivré par Ministère des solidarités et de la santé



DATES DE FORMATION & DUREE

Dates à fixer suivant vos disponibilités
Durée : 6 à 12 mois

ADMISSION

- Sur entretien individuel
- Sur présentation du CV et de l'obtention de recevabilité du livret 1

EFFECTIF : 1 à 5 personnes

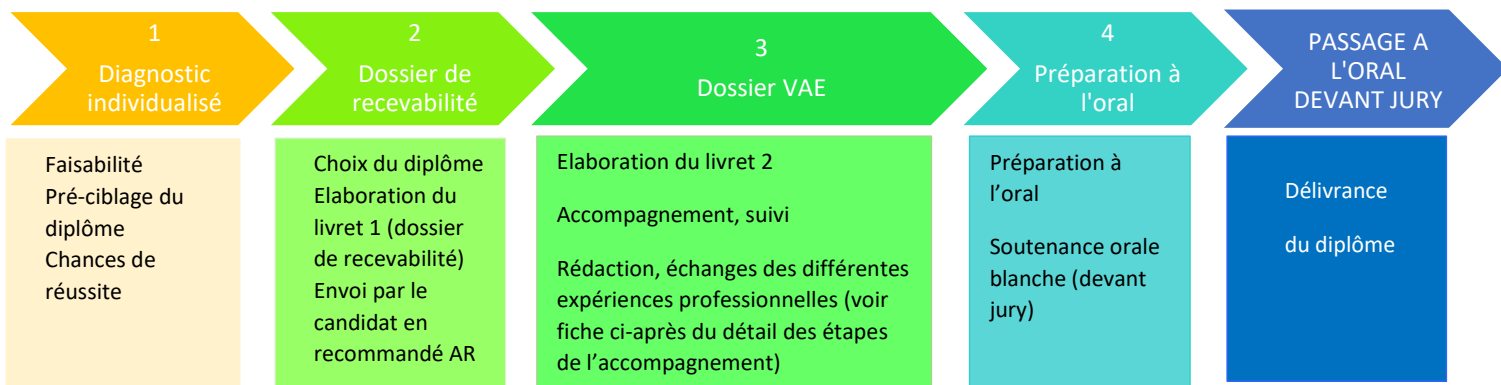
Pour tous renseignements

Contacter :

Sonia FEUILLÂTRE
06.10.83.40.68

rssp@orange.fr

DEROULEMENT



LIEU

IP2S 1 rue du nouveau bèle 44470 CARQUEFOU
Autre : au sein de la structure qui vous emploie

INTERVENANT

Formatrice en accompagnement VAE issue du secteur sanitaire et social



TARIFS & FINANCEMENT

Tarif : 1 500 €

Financements :

- ➔ Compte Personnel de Formation (CPF)
- ➔ Aide Individuelle à la Formation (Pôle Emploi)
- ➔ Aide de votre Conseil régional
- ➔ AGEFIPH (pour les Travailleurs Handicapés)
- ➔ Contrat de Sécurisation Professionnelle (OPCO de votre employeur)
- ➔ Le Plan de développement des compétences (OPCO de votre employeur)
- ➔ En autofinancement

- ➔ Le dispositif FNE-Formation (OPCO de votre employeur – Dispositif dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19)



A PREVOIR

Formation : Attestation Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU II)

Afin de se voir délivrer le diplôme, il faut détenir l'attestation du suivi de la formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 (AFGSU niveau 2) en cours de validité

Les étapes de l'Accompagnement à la VAE DEAES

ETAPES	OBJECTIFS	24 H
1	<ul style="list-style-type: none"> • Prise de connaissance du déroulé de l'accompagnement VAE • Présentation du référentiel de la certification et mise en relation avec les compétences acquises. • S'approprier le livret 2 -Explication de l'ensemble des domaines d'activité, échanges • Relever les expériences en s'aidant d'un plan détaillé. 	2 H
2	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction des motivations • Explication Bloc 1 • Echanges • Rédaction des éléments attendus 	4 H
3	<ul style="list-style-type: none"> • Retour sur la partie rédigée du bloc 1 • Exploration des expériences du candidat pour Bloc 2 • Rédaction des éléments attendus 	4 H
4	<ul style="list-style-type: none"> • Retour sur la partie rédigée du Bloc 2 • Exploration des expériences du candidat pour Bloc 3 • Entretien d'évaluation du choix des activités et accompagnement dans les choix (description, analyse). • Rédaction des éléments attendus 	4 H
5	<ul style="list-style-type: none"> • Retour sur la partie rédigée du Bloc 3 • Exploration des expériences du candidat pour Bloc 4 • Entretien d'évaluation du choix des activités et accompagnement dans les choix (description, analyse). • Rédaction des éléments attendus 	3 H
6	<ul style="list-style-type: none"> • Retour sur la partie rédigée du Bloc 4 • Exploration des expériences du candidat pour Bloc 5 • Entretien d'évaluation du choix des activités et accompagnement dans les choix (description, analyse). • Rédaction des éléments attendus 	3 H
7	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation à l'oral • Construire un argumentaire. • Exercices sur la communication verbale et non verbale. • Exercice de respiration et relaxation avant l'oral. • Examen blanc devant jury 	3 H
8	<ul style="list-style-type: none"> • Débriefing du passage de l'examen blanc • Bilan de son parcours • Questionnaire de satisfaction 	1 h